

Bureau des élections, de l'Administration générale  
et de la réglementation

**ARRÊTÉ**  
**Fixant la liste des candidats au second tour des élections législatives du 7 juillet 2024**

La Préfète des Vosges,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU les articles L.127 et suivants, L.154 à L.161 et R.98 à R.102 du code électoral,  
VU le décret du Président de la République du 5 octobre 2022 portant nomination de Madame Valérie MICHEL-MOREAUX en qualité de préfète des Vosges ;  
VU le décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale,  
VU pour chacune des 4 circonscriptions, les résultats du premier tour des élections législatives du 30 juin 2024 proclamés par la commission de recensement des votes réunie le 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;  
VU les candidatures déposées en préfecture le 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2024 ;

*Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture,*

**ARRETE**

**Article 1-** La liste des candidats au second tour de l'élection des députés à l'assemblée nationale du 7 juillet 2024, pour chacune des quatre circonscriptions électorales du département des Vosges est arrêtée comme suit :

1<sup>ère</sup> circonscription : Epinal :

1. M. Pierre FRANÇOIS (remplaçante Mme Ludivine PEREIRA)
2. M. Stéphane VIRY (remplaçant M. Cédric HAXAIRE)

2<sup>ème</sup> circonscription : Saint-Dié :

1. M. Gaëtan DUSSAUSAYE (remplaçant M. Geoffrey MOUREY)
2. M. David VALENCE (remplaçante Mme Charline PRINCE)

3<sup>ème</sup> circonscription : Remiremont

1. M. Christophe NAEGELEN (remplaçant M. Thomas GION)
2. Mme Pauline FRESSE (remplaçant M. Johan GIROT)